

SAFETY DATA SHEETS

This SDS packet was issued with item:

077181266

N/A

Adhesive AC

Coltène/Whaledent AG

Version Num: 1.1

Fiche de données de sécurité selon les exigences du SIMDUT 2015

Date d'émission: 15/03/2022

Date d'impression: 26/05/2022

L.GHS.CAN.FR

SECTION 1 Identification

Identificateur de produit

| | |
|--------------------------------|--------------------|
| Nom du produit | Adhesive AC |
| Nom Chimique | Sans Objet |
| Synonymes | Pas Disponible |
| Nom d'expédition | ADHÉSIFS; ADHÉSIFS |
| Formule chimique | Sans Objet |
| Autres moyens d'identification | Pas Disponible |

Utilisation recommandée de la substance chimique et les restrictions sur l'utilisation

| | |
|--|---|
| Utilisations identifiées pertinentes : | Dispositif médical, à usage dentaire exclusivement L utilisation d une quantité de produit dans un espace confiné ou non-ventilé peut engendrer une augmentation de l exposition et développer une atmosphère irritante. Avant de commencer, envisager un contrôle de l exposition par une ventilation mécanique. |
|--|---|

Nom, adresse et numéro de téléphone du fabricant du produit chimique, importateur et autre partie responsable

| | |
|--------------------------------|--|
| Nom commercial de l'entreprise | Coltène/Whaledent AG |
| Adresse | Feldwiesenstrasse 20 Altstätten CH-9450 Switzerland |
| Téléphone | +41 (71) 75 75 300 |
| Fax | +41 (71) 75 75 301 |
| Site Internet | www.coltene.com |
| Courriel | msds@coltene.com |

Numéros de téléphone d'urgence

| | |
|---------------------------------------|-----------------------------|
| Association / Organisation | CHEMWATCH REPONSE D'URGENCE |
| Numéro de téléphone d'appel d'urgence | +1 867 670 2867 |
| Autres numéros de téléphone d'urgence | +61 3 9573 3188 |

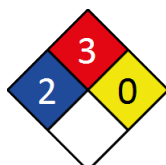
Une fois connecté et si le message n'est pas dans votre langue préférée alors s'il vous plaît cadran 07

Once connected and if the message is not in your preferred language then please dial 01

SECTION 2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Diamant NFPA 704



Note : Les numéros de catégories de danger de la classification du SGH dans la section 2 de ces FDS ne doivent pas être utilisés pour remplir le diamant NFPA 704.

Adhesive AC

Symboles SIMDUT canadiennes



| | |
|-----------------------|--|
| Classification | Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique, catégorie de danger 3, Effets narcotiques, Liquides inflammables, catégorie de danger 2, Sensibilisation cutanée, catégories de danger 1 |
|-----------------------|--|

Éléments d'étiquetage

| | |
|---------------------------------|--|
| Pictogramme(s) de danger | |
|---------------------------------|--|

| | |
|--------------------------------|---------------|
| Mention d'avertissement | Danger |
|--------------------------------|---------------|

Déclaration(s) sur les risques

| | |
|-------------|--|
| H336 | Peut provoquer somnolence ou vertiges. |
| H225 | Liquide et vapeurs très inflammables. |
| H317 | Peut provoquer une allergie cutanée. |

Danger physique et risque pour la santé non classé ailleurs

Sans Objet

Déclarations de Sécurité: Prévention

| | |
|-------------|--|
| P210 | Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. |
| P271 | Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. |
| P280 | Porter des gants de protection et des vêtements de protection. |
| P240 | Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. |
| P241 | Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/ intrinsèquement sûr antidéflagrant. |
| P242 | Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. |
| P243 | Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. |
| P261 | Éviter de respirer les brouillards/ vapeurs/aérosols. |
| P272 | Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail |

Déclarations de Sécurité: Réponse

| | |
|-----------------------|---|
| P370+P378 | En cas d'incendie: Utiliser une mousse résistant à l'alcool ou une mousse de protéines normale pour l'extinction. |
| P302+P352 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. |
| P312 | Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. |
| P333+P313 | En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. |
| P362+P364 | Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. |
| P303+P361+P353 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. |
| P304+P340 | EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. |

Déclarations de Sécurité: Stockage

| | |
|------------------|---|
| P403+P235 | Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. |
| P405 | Garder sous clef. |

Déclarations de Sécurité: Élimination

| | |
|-------------|---|
| P501 | Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux autorisé conformément à toute réglementation locale. |
|-------------|---|

Adhesive AC

Sans Objet

SECTION 3 Composition/informations sur les composants**Substances**

Voir la section ci-dessous pour la composition des mélanges

Mélanges

| Numéro CAS | %[poids] | Nom |
|------------|----------|--|
| 141-78-6 | >70 | <u>acétate d'éthyle</u> |
| 94-36-0 | <1 | <u>peroxyde de dibenzoyl; peroxyde de benzoyle</u> |

L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exacte (concentration) de la composition sont couverts par le secret de fabrication.

SECTION 4 Premiers secours**Description des premiers secours**

| | |
|------------------------------|--|
| Contact avec les yeux | <p>Si ce produit entre en contact avec les yeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Maintenir immédiatement les yeux ouverts et rincer de manière continue avec de l'eau claire. ▸ S'assurer d'une irrigation complète des yeux en gardant les paupières écartées et éloignées du centre des yeux et aussi en soulevant occasionnellement les paupières du haut et du bas. ▸ Si la douleur persiste ou réapparaît, rechercher un avis médical. ▸ En cas de blessures aux yeux, les lentilles de contact ne doivent être retirées que par une personne formée. |
| Contact avec la peau | <p>Si le produit entre en contact avec la peau:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés, chaussures incluses. ▸ Laver les zones affectées à grand eau (et avec du savon si disponible). ▸ Rechercher un avis médical en cas d'irritation. |
| Inhalation | <ul style="list-style-type: none"> ▸ En cas d'inhalation de fumées ou d'ingestion de produits de combustion : Déplacez-vous vers un endroit aéré. ▸ En général, d'autres mesures ne sont pas nécessaires. |
| Ingestion | <ul style="list-style-type: none"> ▸ Donnez un verre d'eau immédiatement. ▸ Les premiers soins ne sont généralement pas nécessaires. En cas de doute, contactez un centre anti-poisons ou un médecin. ▸ Si un vomissement spontané semble imminent ou survient, maintenir la tête du patient vers le bas, plus bas que ses hanches afin d'éviter une aspiration possible du vomit. |

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Tout produit aspiré durant un vomissement peut provoquer un dommage aux poumons. En conséquence, les vomissements ne doivent pas être induites mécaniquement or pharmacologiquement. Les moyens mécaniques doivent être utilisés s'il est considéré comme nécessaire pour vider le contenu de l'estomac; ceci inclut un lavage gastrique après une intubation endotrachéale. Si un vomissement spontané est survenu après l'ingestion, le patient doit être contrôlé pour des difficultés pulmonaires, car des effets négatifs de l'aspiration dans les poumons peuvent être retardés jusqu'à 48 heures.

pour les esters simples:

TRAITEMENT DE BASE

- Etablir des voies respiratoires notables avec succion si nécessaire.
- Surveiller les signes d'insuffisance respiratoire et assister la ventilation si nécessaire.
- Administrer de l'oxygène par un masque avec non-retour à de 10 à 15 l/min.
- Surveiller et traiter, quand nécessaire, contre un choc.
- Surveiller et traiter, quand nécessaire, contre un œdème pulmonaire.
- **NE PAS utiliser d'émétiques.** Quand une ingestion est suspectée, rincer la bouche et donner jusqu'à 200 ml d'eau (5 ml/kg recommandé) pour la dilution quand le patient est capable d'avaler, possède un fort réflexe pharyngé et ne bave pas.
- Fournir du charbon activé.

TRAITEMENT AVANCE

- Envisager une intubation orotrachéale ou nasotrachéale pour un contrôle des voies respiratoires chez un patient inconscient ou chez qui un arrêt respiratoire est apparu.
- Une ventilation à pression positive à l'aide d'un masque avec valve peut s'avérer utile.
- Surveiller et traiter, quand nécessaire, contre l'arythmie.
- Débuter un IV D5W TKO. Si des signes d'hypovolémie sont présents, utiliser une solution lactée Ringers. Une surcharge de fluide peut créer des complications.
- La thérapie avec drogue doit être envisager pour un œdème pulmonaire.
- Une hypotension avec des signes d'hypovolémie nécessite l'administration précautionneuse de fluides. Une surcharge de fluide peut créer des complications.
- Traiter les crises avec du diazépam.

Adhesive AC

- Le chlorhydrate de proparacaine doit être utilisé pour aider l'irrigation des yeux.

SERVICE D'URGENCE

- Des analyses de laboratoires avec hémogramme, sérum électrolytique, BUN, créatine, glucose, analyse d'urine, base pour un sérum glutamo-oxaloacétique transaminase (ALT et AST), calcium, phosphore et magnésium, peuvent aider à établir régime du traitement. D'autres analyses utiles incluent clearance osmolaire et anionique, gaz des artères (ABG), radiographies de la poitrine électrocardiogramme.
- Une ventilation assistée avec une pression positive en fin d'expiration (PEEP) peut être nécessaire pour une blessure parenchymale aiguë ou un syndrome de détresse respiratoire chez l'adulte.
- Consulter un toxicologue si nécessaire.

BRONSTEIN, A.C. and CURRANCE, P.L. *EMERGENCY CARE FOR HAZARDOUS MATERIALS EXPOSURE: 2nd Ed. 1994*

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

- Mousse stable face à l'alcool.
- Poudre chimique sèche.
- BCF (si la législation le permet).
- Dioxyde de carbone.
- Spray ou brouillard d'eau - Feux importants uniquement.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

| | |
|-------------------------------|--|
| Incompatibilité au feu | Évitez la contamination avec des agents oxydants, c'est-à-dire des nitrates, des acides oxydants, des agents de blanchiment au chlore, du chlore de piscine, etc., car une inflammation peut en résulter |
|-------------------------------|--|

Équipement de protection spécial et précautions particulières pour les pompiers

| | |
|------------------------------------|---|
| Lutte Incendie | <ul style="list-style-type: none"> ▸ Appelez les pompiers et donnez-leur le lieu et la nature du risque. ▸ Peut être violemment réactif. Peut exploser. ▸ Mettez un appareil respiratoire ainsi que gants de protection. ▸ Évitez par tous les moyens possibles les déversements dans les égouts et canalisations et les cours d'eau. ▸ Envisagez l'évacuation. ▸ Lutte contre le feu à une distance appropriée protégé de manière adéquate. ▸ Si cela n'entraîne pas de danger, éteignez les appareils électriques jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de fumée. ▸ Utilisez un fin jet d'eau pour maîtriser le feu et rafraîchir la zone avoisinante. ▸ Évitez d'envoyer de l'eau sur toute flaque. ▸ N'approchez pas des récipients qui pourraient être chauds. ▸ Aspergez les récipients qui sont exposés au feu à partir d'un endroit protégé. ▸ S'il n'y a pas de danger, déplacez les récipients que le feu pourrait atteindre. |
| Risque D'Incendie/Explosion | <ul style="list-style-type: none"> ▸ Les liquides et les fumées sont particulièrement inflammables. ▸ Le risque de feu est grave lorsqu'il y a chaleur, des flammes et/ou des oxydants. ▸ Les fumées peuvent facilement se déplacer et atteindre le foyer. ▸ La chaleur peut entraîner l'expansion ou la décomposition ainsi qu'une explosion des récipients. ▸ S'il y a combustion, des fumées toxiques de monoxyde de carbone (CO) peuvent être émises. <p>Les produits de combustion comprennent: dioxyde de carbone (CO₂), d'autres produits de pyrolyse typiques de la combustion des matières organiques.</p> <p>Contient une substance à bas point d'ébullition: les containers fermés peuvent se rompre en raison de l'augmentation de pression dans des conditions d'incendie.</p> |

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir l'article 8

Précautions pour la protection de l'environnement

Voir section 12

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

| | |
|-------------------------------|---|
| Eclaboussures Mineures | <ul style="list-style-type: none"> ▸ Éliminez toutes les sources d'incendie. ▸ Nettoyez tout de suite tous les écoulements. ▸ Évitez de respirer les vapeurs et le contact avec la peau et les yeux. ▸ Contrôlez le contact de votre corps en portant un équipement de protection. ▸ Contenez et absorbez les petites quantités avec de la vermiculite ou tout autre matériel absorbant. ▸ Essuyez. ▸ Ramassez les résidus dans un récipient pour déchets inflammables |
|-------------------------------|---|

Adhesive AC

| | |
|------------------------|--|
| Eclaboussures Majeures | <ul style="list-style-type: none"> ▸ Evacuez le personnel. ▸ Appelez les pompiers et donnez-leur le lieu et la nature du risque. ▸ Peut réagir violemment. Peut exploser. ▸ Mettez un appareil respiratoire et des gants de protection. ▸ Evitez par tous les moyens possibles les déversements dans les egouts et canalisations et les cours d'eau. ▸ Envisagez l'évacuation. ▸ Evitez de fumer, les lampes nues ou les sources d'incendie. ▸ Augmentez l'aération. ▸ S'il n'y a pas de danger, arrêtez la fuite. ▸ L'eau pulvérisée peut être utilisée pour disperser/absorber les vapeurs. ▸ Contenez le liquide avec du sable, de la terre ou de la vermiculite. ▸ Utilisez une pelle qui ne produit pas d'étincelle et qui résiste aux explosions. ▸ Ramassez tout le produit récupérable dans des conteneurs appropriés pour un éventuel recyclage. ▸ Absorbent le produit restant avec du sable, de la terre ou de la vermiculite. ▸ Enfermez les résidus solides dans un récipient approprié pour les déchets. ▸ Aspergez l'endroit et évitez que cela ne coule dans les tuyaux. ▸ Si les tuyaux ou les canalisations sont infectés, avertissez les services d'urgence. |
|------------------------|--|

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS.

SECTION 7 Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

| | |
|-------------------|---|
| Manipulation Sure | <ul style="list-style-type: none"> ▸ Les containers, même ceux qui ont été vidés, peuvent contenir des vapeurs explosives. ▸ NE PAS couper, percer, limer, souder ni effectuer des opérations similaires sur ou à proximité des containers. <p>Contient une substance à bas point d'ébullition: Un stockage dans des containers fermés peut engendrer une augmentation de la pression provoquant une rupture violente des containers non adaptés.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Vérifier la constitution des containers. ▸ Ventiler périodiquement. ▸ Toujours libérer les capuchons ou joints lentement pour assurer une dissipation lente des vapeurs. ▸ Evitez tout contact de la personne, même l'inhalation. ▸ Mettez des vêtements de protection qui protègent lorsqu'il y a risque d'exposition. ▸ Travaillez dans un endroit bien aéré. ▸ Evitez la concentration dans les trous et creux. ▸ NE rentrez PAS dans un espace confiné avant que l'air n'ait été contrôlé. ▸ Evitez de fumer, les lampes nues, la chaleur ou les sources d'incendie. ▸ Lors de la manipulation, NE buvez PAS, ne mangez pas et ne fumez pas. ▸ La vapeur peut provoquer un incendie lors de l'aspiration ou de l'éjection à cause de l'électricité statique ▸ N'utilisez PAS des seaux en plastique. ▸ Mettez à terre et tenez bien les récipients en métal lorsque vous versez le produit. ▸ Utilisez des outils qui ne produisent pas d'étincelles lors de la manipulation. ▸ Evitez le contact avec des matériels incompatibles. ▸ Maintenez les récipients bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. ▸ Evitez les dégâts matériels sur les récipients. ▸ Lavez-vous toujours les mains avec du savon et de l'eau après la manipulation. ▸ Les vêtements de travail doivent être lavés séparément. ▸ Respectez les règles d'usage et les conseils du fabricant pour le stockage et la manipulation ▸ L'air ambiant doit être régulièrement contrôlé selon les normes d'exposition afin que de bonnes conditions de travail soient maintenues. <p>NE PAS permettre des vêtements humidifiés par le produit de demeurer en contact avec la peau.</p> |
| Autres Données | <ul style="list-style-type: none"> ▸ Stockez-le dans le récipient d'origine dans une zone adéquate. ▸ Evitez de fumer, les lampes nues ou les sources d'incendie lors du stockage. ▸ NE stockez pas dans des fosses, des sous-sols ou des zones où les vapeurs peuvent s'accumuler. ▸ Maintenez les récipients bien scellés. s'accumuler. ▸ Maintenez les récipients bien scellés. ▸ Stockez-le loin de matériels incompatibles dans un endroit frais, sec et aéré. ▸ Protégez les récipients des dégâts matériels et vérifiez régulièrement qu'il n'y a pas de fuite. ▸ Respectez les conseils de stockage du fabricant. |

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

| | |
|------------------|---|
| Container adapté | <p>Boîte en métal Emballage conforme aux règles du fabricant. Les récipients en plastique peuvent uniquement être utilisés s'ils sont appropriés pour des liquides inflammables. Vérifiez que les récipients sont clairement étiquetés et ne fuient pas.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Pour les matériaux à faible viscosité (i) : Bidons et jerricanes doivent être du type avec la tête non-amovible. (ii) Dans les cas où une conserve métallique doit être utilisée comme emballage interne, la conserve doit posséder une fermeture à vis. ▸ Pour les matériaux avec une viscosité d au moins 2680 cSt. (23 deg. C) ▸ Pour les matériaux manufacturés avec une viscosité d au moins 250 cSt. (23 deg. C) ▸ Pour les produits manufacturés qui nécessitent d'être mélangé avant l usage et qui possède une viscosité d au moins 20 cSt (25 deg. C) (i) : Emballages à capuchon amovible (ii) : Conserve à fermeture à friction et (iii) : Tubes et cartouches à faible |
|------------------|---|

Adhesive AC

| | |
|------------------------------------|--|
| | <p>pression peuvent être utilisés.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Dans le cas où une combinaison d'emballage est utilisée, avec les emballages internes en verre, il doit y avoir suffisamment de produit inerte amortisseur en contact avec les emballages internes et externes. ▸ De plus, dans le cas où l'emballage interne est en verre et contient des liquides du Groupe D emballage I, il doit y avoir suffisamment d'absorbant inerte pour absorber toutes les éclaboussures, à moins que l'emballage externe soit une boîte en plastique moulé à la forme et que les substances ne soient pas incompatibles avec le plastique. |
| Incompatibilité de Stockage | <ul style="list-style-type: none"> ▸ Les esters réagissent avec les acides pour libérer de la chaleur avec les alcools et les acides. ▸ Les acides oxydants forts peuvent provoquer une réaction vigoureuse avec les esters qui sont suffisamment exothermique pour initier des produits de réaction. ▸ La chaleur est également générée par une interaction des esters avec les solutions caustiques. ▸ De l'hydrogène inflammable est généré par le mélange d'esters avec des métaux alcalis et des hydrures. ▸ Les esters peuvent être incompatibles avec les amines aliphatiques et les nitrates. |

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP)

DONNEES SUR LES INGREDIENTS

| Source | Composant | Nom du produit | VME | STEL | pic | Notes |
|---|--|------------------|-----------------------|-----------------------|----------------|--|
| Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants | acétate d'éthyle | Ethyl acetate | 400 ppm / 1,400 mg/m3 | 1,400 mg/m3 / 400 ppm | Pas Disponible | Pas Disponible |
| Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle | acétate d'éthyle | Ethyl acetate | 400 ppm | Pas Disponible | Pas Disponible | TLV Basis: upper respiratory tract & eye irritation |
| Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta | acétate d'éthyle | Ethyl acetate | 400 ppm / 1440 mg/m3 | Pas Disponible | Pas Disponible | Pas Disponible |
| Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination | acétate d'éthyle | Ethyl acetate | 400 ppm | 500 ppm | Pas Disponible | Pas Disponible |
| Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail | acétate d'éthyle | Acétate d'éthyle | 400 ppm | 500 ppm | Pas Disponible | Pas Disponible |
| Canada - Manitoba Limites d'exposition professionnelle | acétate d'éthyle | Pas Disponible | 400 ppm | Pas Disponible | Pas Disponible | TLV® Basis: URT & eye irr |
| Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle | acétate d'éthyle | Ethyl acetate | 150 ppm | Pas Disponible | Pas Disponible | Pas Disponible |
| Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle | acétate d'éthyle | Ethyl acetate | 400 ppm | Pas Disponible | Pas Disponible | TLV® Basis: URT & eye irr |
| Canada - Québec Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques | acétate d'éthyle | Acétate d'éthyle | 400 ppm / 1440 mg/m3 | Pas Disponible | Pas Disponible | Pas Disponible |
| Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants | peroxyde de dibenzoyl; peroxyde de benzoyl | Benzoyl peroxide | 5 mg/m3 | 5 mg/m3 | Pas Disponible | Pas Disponible |
| Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle | peroxyde de dibenzoyl; peroxyde de benzoyl | Benzoyl peroxide | 5 mg/m3 | Pas Disponible | Pas Disponible | TLV Basis: upper respiratory tract & skin irritation |
| Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta | peroxyde de dibenzoyl; peroxyde de benzoyl | Benzoyl peroxide | 5 mg/m3 | Pas Disponible | Pas Disponible | Pas Disponible |

Adhesive AC

| Source | Composant | Nom du produit | VME | STEL | pic | Notes |
|---|---|--|----------|----------------|----------------|--|
| Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination | peroxyde de dibenzoyl; peroxyde de benzoyl | Benzoyl peroxide | 5 mg/m3 | 10 mg/m3 | Pas Disponible | Pas Disponible |
| Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail | peroxyde de dibenzoyl; peroxyde de benzoyl | Peroxyde de benzoyl | 5 mg/m3 | 10 mg/m3 | Pas Disponible | Pas Disponible |
| Canada - Manitoba Limites d'exposition professionnelle | peroxyde de dibenzoyl; peroxyde de benzoyl | Pas Disponible | 5 mg/m3 | Pas Disponible | Pas Disponible | TLV® Basis: URT & skin irr |
| Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle | peroxyde de dibenzoyl; peroxyde de benzoyl | Benzoyl peroxide | 5 mg/m3 | Pas Disponible | Pas Disponible | Pas Disponible |
| Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle | peroxyde de dibenzoyl; peroxyde de benzoyl | Benzoyl peroxide | 5 mg/m3 | Pas Disponible | Pas Disponible | TLV® Basis: URT & skin irr |
| Canada - Québec) Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques | peroxyde de dibenzoyl; peroxyde de benzoyl | Peroxyde de benzoyl | 5 mg/m3 | Pas Disponible | Pas Disponible | Pas Disponible |
| Canada - Limites d'exposition professionnelle en Ontario | peroxyde de dibenzoyl; peroxyde de benzoyl | Particles (Insoluble or Poorly Soluble) Not Otherwise Specified (PNOS) (Respirable fraction) | 3 mg/m3 | Pas Disponible | Pas Disponible | (R) Respirable fraction: means that size fraction of the airborne particulate deposited in the gas-exchange region of the respiratory tract and collected during air sampling with a particle size-selective device that, (a) meets the ACGIH particle size-selective sampling criteria for airborne particulate matter; and (b) has the cut point of 4 µm at 50 per cent collection efficiency. |
| Canada - Limites d'exposition professionnelle en Ontario | peroxyde de dibenzoyl; peroxyde de benzoyl | Particles (Insoluble or Poorly Soluble) Not Otherwise Specified (PNOS) (Inhalable fraction) | 10 mg/m3 | Pas Disponible | Pas Disponible | (I) Inhalable fraction: means that size fraction of the airborne particulate deposited anywhere in the respiratory tract and collected during air sampling with a particle size-selective device that, (a) meets the ACGIH particle size-selective sampling criteria for airborne particulate matter; and (b) has the cut point of 100 µm at 50 per cent collection efficiency. |

Limites d'urgence

| Composant | TEEL-1 | TEEL-2 | TEEL-3 |
|---|-----------|-------------|-------------|
| acétate d'éthyle | 1,200 ppm | 1,700 ppm | 10000** ppm |
| peroxyde de dibenzoyl; peroxyde de benzoyl | 15 mg/m3 | 1,200 mg/m3 | 7,000 mg/m3 |

| Composant | IDLH originale | IDLH révisé |
|---|----------------|----------------|
| acétate d'éthyle | 2,000 ppm | Pas Disponible |
| peroxyde de dibenzoyl; peroxyde de benzoyl | 1,500 mg/m3 | Pas Disponible |

DONNÉES SUR LES MATÉRIAUX

Pour l'acétate d'éthyle :

Valeur seuil de détection de l'odeur : 6,4-50 ppm (détection), 13,3-75 ppm (reconnaissance)

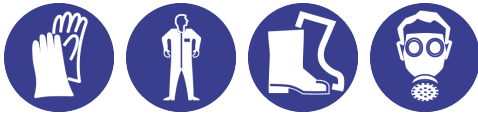
La TLV-TWA offre une marge de sécurité importante du point de vue des effets néfastes sur la santé. Des sujets non acclimatés ont trouvé l'odeur désagréable forte à 200 ppm. Une légère irritation du nez, des yeux et de la gorge a été constatée à 400 ppm. Les travailleurs exposés régulièrement à des concentrations allant de 375 ppm à 1500 ppm pendant plusieurs mois n'ont pas présenté de signes ou de symptômes inhabituels.

Facteur de Sécurité Olfactive (FSO)

FSO=51 (ACÉTATE D'ÉTHYLE)

Contrôles de l'exposition

Adhesive AC

| Contrôle d'ingénierie approprié | <p>Pour les liquides et gaz inflammables, une ventilation d'échappement locale ou un système de ventilation pour lieu clos peut être nécessaire. L'équipement de ventilation devrait être résistant aux explosions.</p> <p>Les contaminants aériens générés dans les lieux de travail possèdent des vitesses "d'échappement" différentes, qui à leurs tours, déterminent les "vitesses de capture" de l'air frais circulant nécessaire pour retirer efficacement le contaminant.</p> | | | | | | | | | |
|--|--|--------------------------------|--|--|--|---|-------------------------------------|---|--|---|
| | <table border="1"> <thead> <tr> <th>Type de contaminant :</th> <th>Vitesse de l'air :</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Solvants, vapeurs, dégraissage, etc, évaporation d'un réservoir (dans de l'air immobile)</td> <td>0,25-0,5 m/s (50-100 f/min)</td> </tr> <tr> <td>aérosols, fumées d'opérations de remplissage, remplissage de containers par intermittence, transfert de transporteur à faible vitesse, soudure, dérive de vapeurs, fumées de revêtement métallique acide, décapage (libéré à faible vitesse dans une zone de génération importante)</td> <td>0,5-1 m/s (100-200 f/min.)</td> </tr> <tr> <td>spray direct, spray de peinture dans des cabines peu profondes, remplissage de tonneaux, poussières de bocard, décharge de gaz (génération importante dans une zone à déplacement d'air rapide)</td> <td>1-2.5 m/s (200-500 f/min.)</td> </tr> </tbody> </table> | Type de contaminant : | Vitesse de l'air : | Solvants, vapeurs, dégraissage, etc, évaporation d'un réservoir (dans de l'air immobile) | 0,25-0,5 m/s (50-100 f/min) | aérosols, fumées d'opérations de remplissage, remplissage de containers par intermittence, transfert de transporteur à faible vitesse, soudure, dérive de vapeurs, fumées de revêtement métallique acide, décapage (libéré à faible vitesse dans une zone de génération importante) | 0,5-1 m/s (100-200 f/min.) | spray direct, spray de peinture dans des cabines peu profondes, remplissage de tonneaux, poussières de bocard, décharge de gaz (génération importante dans une zone à déplacement d'air rapide) | 1-2.5 m/s (200-500 f/min.) | |
| | Type de contaminant : | Vitesse de l'air : | | | | | | | | |
| | Solvants, vapeurs, dégraissage, etc, évaporation d'un réservoir (dans de l'air immobile) | 0,25-0,5 m/s (50-100 f/min) | | | | | | | | |
| aérosols, fumées d'opérations de remplissage, remplissage de containers par intermittence, transfert de transporteur à faible vitesse, soudure, dérive de vapeurs, fumées de revêtement métallique acide, décapage (libéré à faible vitesse dans une zone de génération importante) | 0,5-1 m/s (100-200 f/min.) | | | | | | | | | |
| spray direct, spray de peinture dans des cabines peu profondes, remplissage de tonneaux, poussières de bocard, décharge de gaz (génération importante dans une zone à déplacement d'air rapide) | 1-2.5 m/s (200-500 f/min.) | | | | | | | | | |
| <p>Dans chaque intervalle, la valeur appropriée dépend de:</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Minimum de l'intervalle</th> <th>Maximum de l'intervalle</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 : Courants d'air minimaux ou favorables pour la capture dans une pièce</td> <td>1 : Perturbation des courants d'air de la pièce</td> </tr> <tr> <td>2 : Contaminants à faible vitesse ou à valeur de nuisance uniquement</td> <td>2 : Contaminants à forte toxicité</td> </tr> <tr> <td>3 : Intermittent, faible production</td> <td>3 : Forte production, utilisation importante</td> </tr> <tr> <td>4 : Large hotte ou masse d'air importante en mouvement</td> <td>4 : Petite hotte – contrôle local uniquement.</td> </tr> </tbody> </table> | Minimum de l'intervalle | Maximum de l'intervalle | 1 : Courants d'air minimaux ou favorables pour la capture dans une pièce | 1 : Perturbation des courants d'air de la pièce | 2 : Contaminants à faible vitesse ou à valeur de nuisance uniquement | 2 : Contaminants à forte toxicité | 3 : Intermittent, faible production | 3 : Forte production, utilisation importante | 4 : Large hotte ou masse d'air importante en mouvement | 4 : Petite hotte – contrôle local uniquement. |
| Minimum de l'intervalle | Maximum de l'intervalle | | | | | | | | | |
| 1 : Courants d'air minimaux ou favorables pour la capture dans une pièce | 1 : Perturbation des courants d'air de la pièce | | | | | | | | | |
| 2 : Contaminants à faible vitesse ou à valeur de nuisance uniquement | 2 : Contaminants à forte toxicité | | | | | | | | | |
| 3 : Intermittent, faible production | 3 : Forte production, utilisation importante | | | | | | | | | |
| 4 : Large hotte ou masse d'air importante en mouvement | 4 : Petite hotte – contrôle local uniquement. | | | | | | | | | |
| <p>Une théorie simple montre que la vitesse de l'air chute rapidement avec une augmentation de la distance à l'ouverture d'un simple conduit d'extraction. La vitesse diminue généralement avec le carré de la distance par rapport au point d'extraction (dans les cas simples). La vitesse de l'air au point d'extraction doit donc être ajustée en relation avec la distance de la source de contamination. La vitesse de l'air au niveau des pales d'extraction, par exemple, doit être au minimum de 1-2 m/s pour l'extraction des solvants générés dans un réservoir distant de 2 mètres du point d'extraction. D'autres considérations mécaniques, qui produisent des déficits de performance de l'appareil d'extraction, rendent essentielles que les vitesses théoriques de l'air soient multipliées par un facteur de 10 ou plus quand les systèmes d'extraction sont installés ou en usage.</p> | | | | | | | | | | |
| Protection Individuelle |  | | | | | | | | | |
| Protection des yeux/du visage. | <ul style="list-style-type: none"> ▸ Lunettes de sécurité avec des protections sur le côté. ▸ Masque chimique. ▸ Les lentilles de contact constituent un risque particulier; les lentilles molles peuvent absorber les produits irritants et toutes les lentilles les concentrent. NE mettez PAS des lentilles de contact. | | | | | | | | | |
| Protection de la peau | Voir protection Main ci-dessous | | | | | | | | | |
| Protection des mains / pieds | <p>Porter des gants de protection contre les produits chimiques, par exemple en PVC.</p> <p>Porter des chaussures de sécurité ou des bottes en plastique.</p> <p>NOTE: Le produit peut provoquer une sensibilisation de la peau chez les individus prédisposés. Une attention doit être prise, quand la personne retire ses gants de protection et ses équipements de protection, afin d'éviter un possible contact avec la peau.</p> <p>Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Lorsque le produit chimique est une préparation de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit donc être contrôlée avant l'application.</p> <p>La rupture exacte dans le temps des substances doit être obtenue auprès du fabricant des gants de protection et doit être observé lors du choix final.</p> <p>L'hygiène personnelle est un élément clé des soins de main efficace. Les gants ne doivent être portés sur les mains propres. Après avoir utilisé des gants, les mains doivent être lavées et séchées. L'application d'une crème hydratante non parfumée est recommandée.</p> <p>Convenance et la durabilité des types de gants dépend de l'utilisation. Les facteurs importants dans le choix des gants comprennent:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Fréquence et la durée de contact, ▸ La résistance chimique du matériau du gant, ▸ L'épaisseur du gant et ▸ dextérité <p>Choisir des gants testés à une norme (par exemple l'Europe EN 374, US F739, AS / NZS 2161,1 ou équivalent national).</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ En cas de contact prolongé ou fréquemment répété, un gant avec une classe de protection de 5 ou plus (temps de passage supérieur à 240 minutes selon la norme EN 374, AS / NZS 01/10/2161 ou équivalent national) est recommandé. ▸ Quand un contact bref, des gants avec une classe de protection de 3 ou plus (temps de passage supérieur à 60 minutes selon la norme EN 374, AS / NZS 01/10/2161 ou équivalent national) est recommandé. ▸ Certains types de polymères à gants sont moins touchés par le mouvement et cela doit être pris en compte lors de l'examen des gants pour une utilisation à long terme. ▸ Les gants contaminés doivent être remplacés. <p>Tel que défini dans la norme ASTM F-739-96 dans toutes les applications, les gants sont notés comme suit:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Excellente lorsque le temps de pénétration > 480 min ▸ Bonne lorsque le temps de pénétration > 20 min | | | | | | | | | |

Adhesive AC

| | |
|------------------------------|--|
| | <p>▸ Juste quand le temps de pénétration <20 min</p> <p>▸ Médiocre lorsque le matériau des gants se dégrade</p> <p>applications générales, des gants avec une épaisseur typiquement supérieure à 0,35 mm, il est recommandé.</p> <p>Il convient de souligner que l'épaisseur des gants est pas nécessairement un bon indicateur de la résistance des gants à un produit chimique spécifique, comme l'efficacité de la pénétration du gant dépendra de la composition exacte du matériau des gants.</p> <p>Par conséquent, le choix des gants doit également être fondée sur un examen des exigences de la tâche et la connaissance des temps révolutionnaires. Épaisseur du gant peut également varier en fonction du fabricant de gant, du type boîte à gants et le modèle de gant.</p> <p>Par conséquent, les données techniques du fabricant devraient toujours être pris en compte pour assurer la sélection du gant le plus approprié pour la tâche. Note: En fonction de l'activité menée, des gants d'épaisseur variable peuvent être nécessaires pour des tâches spécifiques.</p> <p>Par exemple:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gants aminci (jusqu'à 0,1 mm ou moins) peuvent être nécessaires lorsque un haut degré de dextérité manuelle est nécessaire. Cependant, ces gants ne sont susceptibles d'offrir une protection de courte durée et ne devraient normalement être juste pour les applications à usage unique, puis éliminés. - Gants épais (jusqu'à 3 mm ou plus) peuvent être exigés en cas d'une mécanique (ainsi que d'un produit chimique) risque à savoir où il existe un potentiel d'abrasion ou perforation Les gants ne doivent être portés sur les mains propres. <p>Après avoir utilisé des gants, les mains doivent être lavées et séchées. L'application d'une crème hydratante non parfumée est recommandée.</p> |
| Protection corporelle | Voir Autre protection ci-dessous |
| Autres protections | <ul style="list-style-type: none"> - Combinaisons intégrales. - Tablier en PVC. - Une combinaison de protection en PVC peut être requise en cas d'exposition grave. - Douche oculaire. - Assurez-vous qu'il y a un accès facile à une douche de sécurité. <p>Note : Les combinaisons intégrales en coton ou en polyester/coton n'offrent qu'une protection contre la contamination superficielle légère qui ne pénètre pas la peau. Les combinaisons doivent être lavées régulièrement. Lorsque le risque d'exposition de la peau est élevé (par exemple, lors du nettoyage de déversements ou en cas de risque d'éclaboussures), des tabliers résistant aux produits chimiques et/ou des combinaisons et des bottes imperméables aux produits chimiques seront nécessaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Certains équipements de protection individuelle (EPI) en plastique (par exemple, les gants, les tabliers, les sur-chaussures) ne sont pas recommandés car ils peuvent produire de l'électricité statique. - Pour une utilisation à grande échelle ou continue, portez des vêtements non statiques à tissage serré (pas de fermetures métalliques, de boutons ou de poches). - Des chaussures de sécurité sans étincelles ou conductrices doivent être envisagées. Les chaussures conductrices sont des chaussures dont la semelle est faite d'un composé conducteur chimiquement lié aux composants inférieurs, assurant un contrôle permanent de la mise à la terre électrique du pied et pour dissiper l'électricité statique du corps afin de réduire la possibilité d'inflammation des composés volatils. La résistance électrique doit être comprise entre 0 et 500 000 ohms. Les chaussures conductrices doivent être stockées dans des casiers proches de la pièce dans laquelle elles sont portées. Le personnel qui a reçu des chaussures conductrices ne doit pas les porter pour aller de son lieu de travail à son domicile et vice versa. |

Produit(s) recommandé(s)**INDEX DE SELECTION DES GANTS**

La sélection des gants est basée sur une présentation modifiée du:

"Forsberg Clothing Performance Index".

L(Les) effet(s) de la (des) substance(s) suivante(s) sont prises en compte dans la sélection générée par ordinateur.

Adhesive AC

| Matériel | CPI |
|-------------------|-----|
| PE/EVAL/PE | A |
| PVA | A |
| SARANEX-23 2-PLY | A |
| BUTYL | B |
| TEFLON | B |
| VITON/CHLOROBUTYL | B |
| BUTYL/NEOPRENE | C |
| CPE | C |
| HYPALON | C |
| NATURAL RUBBER | C |
| NATURAL+NEOPRENE | C |
| NEOPRENE | C |
| NEOPRENE/NATURAL | C |
| NITRILE | C |

Protection respiratoire

Filtre de type A de capacité suffisante (AS / NZS 1716 et 1715, EN 143:2000 et 149:2001, ANSI Z88 ou équivalent national)

Dans le cas où la concentration en gaz/particules en suspension dans la zone respirable approche ou excède "le standard d'exposition" (ou SE), une protection respiratoire est requise.

Le degrés de protection varie avec le type de couverture du masque et la classe du filtre ; la nature de la protection varie en fonction du type de filtre.

| Facteur de protection | Demi-masque respiratoire | Respirateur intégral | Masque à adduction d'air |
|-----------------------|--------------------------|----------------------|--------------------------|
| 10 x ES | A-AUS | - | A-PAPR-AUS |
| 50 x ES | - | A-AUS | - |
| 100 x ES | - | A-2 | A-PAPR-2 ^ |

^ - Intégral

Les masques à cartouches ne doivent jamais être utilisés pour entrer en urgence dans une zone ou entrer dans des zones à concentration inconnue de vapeur ou de teneur en oxygène. Le porteur doit être averti de quitter immédiatement la zone contaminée en cas de détection d'une odeur à travers le respirateur. L'odeur peut indiquer que le masque ne fonctionne pas convenablement, que la concentration en vapeur est trop élevée ou que le masque n'est pas convenablement ajusté. En raison de ces contraintes, seule une utilisation restreinte des masques à cartouches est considérée comme appropriée.

Adhesive AC

| | |
|-------------|---|
| NITRILE+PVC | C |
| PVC | C |
| SARANEX-23 | C |

* CPI - Index de Performance Chemwatch

A: Meilleure Sélection

B: Satisfaisant ; peut se dégrader après 4 heures d'immersion continue.

C: Choix Pauvre ou Dangereux pour d'autre qu'une immersion à court terme.

REMARQUE: Comme une série de facteurs influenceront la performance actuelle des gants, une sélection finale doit être basée sur l'observation détaillée -

* Quand les gants doivent être utilisés sur une base à court terme, peu fréquente ou temporaire, les facteurs tels que le 'touché' ou la commodité (e.g. disponibilité), peuvent orienter le choix des gants qui peuvent être sinon inadaptés suite à une utilisation à long terme ou fréquente. Un médecin qualifié devrait être consulté.

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | | | |
|--|------------------------|--|----------------|
| Aspect | jaune | | |
| État Physique | liquide | Densité relative (l'eau = 1) | 0.9 |
| Odeur | Pas Disponible | Coefficient de partition n-octanol / eau | Pas Disponible |
| Seuil pour les odeurs | Pas Disponible | Température d'auto-allumage (°C) | >460 |
| pH (comme fourni) | Pas Disponible | Température de décomposition | Pas Disponible |
| Point de fusion / point de congélation (° C) | Pas Disponible | Viscosité (cSt) | Pas Disponible |
| Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C) | 77-80 | Poids Moléculaire (g/mol) | Pas Disponible |
| Point d'éclair (°C) | -4 | goût | Pas Disponible |
| Taux d'évaporation | Pas Disponible | Propriétés explosives | Pas Disponible |
| Inflammabilité | Hautement inflammable. | Propriétés oxydantes | Pas Disponible |
| Limite supérieure d'explosivité | 11.5 | La tension de surface (dyn/cm or mN/m) | Pas Disponible |
| Limite inférieure d'explosivité (LIE) | 2.0 | Composé volatil (%vol) | Pas Disponible |
| Pression de vapeur (kPa) | 10.00 | Groupe du Gaz | Pas Disponible |
| hydrosolubilité | partiellement miscible | pH en solution (Pas Disponible%) | Pas Disponible |
| Densité de vapeur (Air = 1) | Pas Disponible | VOC g/L | Pas Disponible |

SECTION 10 Stabilité et réactivité

| | |
|--------------------------------------|--|
| Réactivité | Voir section 7 |
| Stabilité chimique | <ul style="list-style-type: none"> ▸ Présence de matériaux incompatibles. ▸ Le produit est considéré stable. ▸ Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu. |
| Possibilité de réactions dangereuses | Voir section 7 |
| Conditions à éviter | Voir section 7 |
| Matières incompatibles | Voir section 7 |
| Produits de décomposition dangereux | Voir Section 5 |

SECTION 11 Informations toxicologiques

Adhesive AC

Informations sur les effets toxicologiques

| | |
|-----------------------------|---|
| Inhalé | <p>Le produit n'est pas censé produire des effets négatifs sur la santé ni des irritations du système respiratoire (tels que classifiées par les directives CE se basant sur des modèles animaux). Néanmoins, la pratique d'une bonne hygiène requiert de conserver les expositions à un minimum et que des mesures de contrôle adaptées soient mises en place lors d'une pratique professionnelle. L'inhalation de vapeur peut provoquer un vertige et une somnolence.</p> <p>Les effets principaux des esters sont des irritations, une stupeur et une insensibilité. Des maux de tête, des somnolences, des vertiges, un coma et des changements de comportement peuvent survenir. Les symptômes respiratoires peuvent inclure une irritation, un souffle court et rapide, une inflammation de la gorge, une bronchite, une inflammation des poumons et un œdème pulmonaire, quelquefois à retardement. Des nausées, diarrhées, et crampes sont observées. Les dommages au foie et aux reins peuvent provenir d'expositions massives.</p> <p>Le risque d'inhalation est augmenté aux températures élevées.</p> |
| Ingestion | <p>Le produit N'A PAS ETE classifié sous les directives CE ou sous un autre système de classification comme 'nocif par ingestion'. Ceci est dû au manque de preuves corroborantes chez les animaux et les humains. Le produit peut néanmoins être dommageable pour la santé de l'individu, suivant une ingestion, particulièrement si des organes précédemment endommagés (i.e. foie, reins) sont présents. Les définitions actuelles de substances nocives et toxiques sont généralement basées sur des doses provoquant la mortalité plutôt que sur les doses provoquant la morbidité (maladie, états-infectieux). Les inconforts des voies gastro-intestinales peuvent provoquer des nausées et des vomissements. Dans un environnement normal, l'ingestion de quantités insignifiantes n'est pas connue comme cause de soucis.</p> |
| Contact avec la peau | <p>Le produit n'est pas connu pour produire des effets défavorables sur la santé ni des irritations de la peau par suite d'un contact (tel que classé par les directives CE utilisant des modèles animaux). Néanmoins, la pratique d'une bonne hygiène requiert que les expositions soient maintenues à un minimum et que des gants adaptés soient utilisés lors d'actes professionnels.</p> <p>Une exposition répétée peut provoquer un craquement, un écaillage ou un dessèchement de la peau à la suite d'une manipulation et d'une utilisation normale.</p> <p>Les coupures ouvertes, une peau irritée ou abrasive ne devrait pas être exposé à ce produit.</p> <p>Une entrée dans le système sanguin, via par exemple, des coupures, des abrasions ou des lésions, peut produire des blessures systémiques avec des effets nocifs. Examiner la peau avant l'utilisation du produit et s'assurer que les dommages externes sont correctement protégés.</p> |
| Yeux | Le produit a la capacité de provoquer une irritation des yeux et des dommages chez certaines personnes. |
| Chronique | <p>Selon des expériences, le contact de la peau avec le matériel peut soit induire une réaction de sensibilisation chez un certain nombre d'individus et/ou engendrer une réaction positive sur les animaux de laboratoire.</p> <p>Un contact cutané prolongé ou répété peut causer un assèchement avec des craquelures, une irritation et une dermatose possible.</p> |

| | | |
|---|--|---|
| Adhesive AC | TOXICITÉ | IRRITATION |
| | Pas Disponible | Pas Disponible |
| acétate d'éthyle | TOXICITÉ | IRRITATION |
| | Dermiquel (lapin) LD50: >18000 mg/kg ^[2] | Eye (human): 400 ppm |
| | Inhalation(Mouse) LC50; >18 mg/l4h ^[1] | Peau: aucun effet nocif observé (non irritant) ^[1] |
| | Oral(Souris) LD50; 4100 mg/kg ^[2] | Yeux: aucun effet nocif observé (non irritant) ^[1] |
| peroxyde de dibenzoylé; peroxyde de benzoyle | TOXICITÉ | IRRITATION |
| | Dermiquel (mammifère) LD50: >1000 mg/kg ^[2] | Eye (rabbit): 500 mg/24h - mild |
| | Oral(Rat) LD50; 7710 mg/kg ^[2] | Skin effects (MAK): very weak |
| Légende: | 1 Valeur obtenue substances Europe de l'ECHA enregistrés de -. Toxicité aiguë 2 Valeur obtenue à partir de la fiche signalétique du fabricant, sauf les données spécifiées soient extraites du RTECS - Registre des effets toxiques des substances chimiques | |

| | |
|---|---|
| ACÉTATE D'ÉTHYLE | <p>Des symptômes de type asthmatique peuvent persister pendant des mois, voire des années, après la fin de l'exposition à la substance. Cela peut être dû à un état non allergique connu sous le nom de syndrome de dysfonctionnement réactif des voies aériennes (syndrome de Brooks) qui peut survenir à la suite d'une exposition à des niveaux élevés de composé très irritant. Les principaux critères de diagnostic du syndrome de Brooks comprennent l'absence de maladie respiratoire antérieure, chez un individu non atopique, avec apparition soudaine de symptômes persistants de type asthmatique dans les minutes ou les heures suivant une exposition documentée à l'irritant. Un schéma de flux d'air réversible, sur spirométrie, avec la présence d'une hyperréactivité bronchique modérée à sévère sur le test de provocation à la méthacholine et l'absence d'inflammation lymphocytaire minimale, sans éosinophilie, ont également été inclus dans les critères de diagnostic du syndrome de Brooks. Le syndrome de Brooks (ou l'asthme) à la suite d'une inhalation irritante est un trouble peu fréquent dont les taux sont liés à la concentration et à la durée de l'exposition à la substance irritante. La bronchite industrielle, en revanche, est un trouble qui survient à la suite d'une exposition due à de fortes concentrations de substance irritante (souvent de nature particulière) et qui est complètement réversible après la fin de l'exposition. Ce trouble est caractérisé par une dyspnée, une toux et une production de mucus.</p> |
| PEROXYDE DE DIBENZOYLE; PEROXYDE DE BENZOYLE | <p>Le produit peut être irritant pour les yeux, un contact prolongé causant une inflammation. Une exposition prolongée ou répétée aux irritants peut produire des conjonctivites.</p> <p>Le produit peut causer une irritation de la peau après une exposition prolongée ou répétée et peut produire au contact de la peau des rougeurs, des tuméfactions, une production de vésicules, la formation d'écaillies et un épaississement de la peau.</p> |

Adhesive AC

| | |
|---|--|
| | <p>Cette substance a été classée par l'IARC comme appartenant au Groupe 3 : NON classable par rapport à son pouvoir cancérigène pour les humains.</p> <p>Les preuves de cancérogénicité peuvent être inadéquates ou limitées à des tests sur les animaux.</p> |
| Adhesive AC & PEROXYDE DE DIBENZOYLE; PEROXYDE DE BENZOYLE | <p>Les informations suivantes concernent les allergènes de contact en tant que groupe et ne sont pas forcément spécifiques à ce produit.</p> <p>Les allergies de contact se manifestent rapidement par un eczéma de contact, plus rarement par de l'urticaire ou un œdème de Quincke. La pathogenèse de l'eczéma de contact implique une réaction immunitaire à médiation cellulaire (lymphocytes T) de type retardé. D'autres réactions cutanées allergiques, par exemple l'urticaire de contact, impliquent des réactions immunitaires liées à la présence d'anticorps. L'importance de l'allergène de contact n'est pas simplement déterminée par son potentiel de sensibilisation : la distribution de la substance et les possibilités de contact avec celle-ci sont tout aussi importantes. Une substance faiblement sensibilisante mais largement distribuée peut être un allergène plus important qu'une substance à fort potentiel de sensibilisation mais avec laquelle peu d'individus entrent en contact. D'un point de vue clinique, les substances sont remarquables si elles produisent une réaction allergique chez plus de 1 % des personnes testées.</p> |

| | | | |
|--|---|----------------------------------|---|
| toxicité aiguë | ✗ | Cancérogénicité | ✗ |
| Irritation / corrosion | ✗ | reproducteur | ✗ |
| Lésions oculaires graves / irritation | ✗ | STOT - exposition unique | ✓ |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée | ✓ | STOT - exposition répétée | ✗ |
| Mutagénéité | ✗ | risque d'aspiration | ✗ |

Légende: ✗ – Les données pas disponibles ou ne remplissent pas les critères de classification
 ✓ – Données nécessaires à la classification disponible

SECTION 12 Informations écologiques

Toxicité

| Adhesive AC | ENDPOINT | Durée de l'essai (heures) | espèce | Valeur | source |
|---|----------------|---------------------------|---|----------------|----------------|
| | Pas Disponible | Pas Disponible | Pas Disponible | Pas Disponible | Pas Disponible |
| acétate d'éthyle | ENDPOINT | Durée de l'essai (heures) | espèce | Valeur | source |
| | NOEC(ECx) | 72h | Les algues ou d'autres plantes aquatiques | >100mg/l | 1 |
| | LC50 | 96h | Poisson | >75.6mg/l | 2 |
| | EC50 | 48h | crustacés | 164mg/l | 1 |
| peroxyde de dibenzoyl; peroxyde de benzoyl | ENDPOINT | Durée de l'essai (heures) | espèce | Valeur | source |
| | EC10(ECx) | 504h | crustacés | 0.001mg/l | 2 |
| | LC50 | 96h | Poisson | 0.06mg/l | 2 |
| | EC50 | 72h | Les algues ou d'autres plantes aquatiques | 0.042mg/l | 2 |
| | EC50 | 48h | crustacés | 0.11mg/l | 2 |

Légende: Extrait de 1. Données de toxicité de IUCLID 2. Substances enregistrées par ECHA en Europe - informations ecotoxicologiques - Toxicité aquatique 4. Base de données ECOTOX de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) des Etats-Unis- Données de toxicité aquatique 5. Données d'évaluation des risques aquatiques ECETOC 6. NITE (Japon) - Données de bioconcentration 7. METI (Japon) - Données de bioconcentration

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Persistence et dégradabilité

| Composant | Persistence: Eau/Sol | Persistence: Air |
|---|---------------------------------|------------------------------------|
| acétate d'éthyle | BAS (La demi-vie = 14 journées) | BAS (La demi-vie = 14.71 journées) |
| peroxyde de dibenzoyl; peroxyde de benzoyl | BAS (La demi-vie = 14 journées) | BAS (La demi-vie = 21.25 journées) |

Potentiel de bioaccumulation

| Composant | Bioaccumulation |
|------------------|-------------------|
| acétate d'éthyle | HAUT (BCF = 3300) |

Adhesive AC

| Composant | Bioaccumulation |
|---|---------------------|
| peroxyde de dibenzoyle; peroxyde de benzoyle | BAS (LogKOW = 3.46) |

Mobilité dans le sol

| Composant | Mobilité |
|---|-------------------|
| acétate d'éthyle | BAS (KOC = 6.131) |
| peroxyde de dibenzoyle; peroxyde de benzoyle | BAS (KOC = 771) |

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

| | |
|---|---|
| Elimination du produit / emballage | <ul style="list-style-type: none"> ▸ Les conteneurs peuvent encore présenter un danger / danger chimique lorsqu'ils sont vides. ▸ Retourner au fournisseur pour réutilisation / recyclage si possible. <p>Autrement:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Si le conteneur ne peut pas être nettoyé suffisamment bien pour garantir qu'il ne reste pas de résidus ou si le conteneur ne peut pas être utilisé pour stocker le même produit, perforer les conteneurs pour éviter leur réutilisation et les enfouir dans une décharge autorisée. ▸ Dans la mesure du possible, conservez les avertissements sur l'étiquette et la FDS et respectez toutes les notifications relatives au produit. <p>Les législations concernant les exigences pour l'élimination des déchets peuvent être différentes suivant les pays, régions ou/ou territoires. Chaque utilisateur doit se conformer aux lois régissant la zone où il se trouve. Dans des cas particuliers, certains déchets doivent faire l'objet d'un suivi.</p> <p>Une hiérarchisation des contrôles semble être une méthode commune - l'utilisateur doit étudier :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ La réduction, ▸ La réutilisation ▸ Le recyclage ▸ L'élimination (si tout le reste a échoué) <p>Ce produit peut être recyclé s'il n'a pas été utilisé ou s'il n'a pas été contaminé de manière à le rendre impropre à l'utilisation prévue pour celui-ci. S'il a été contaminé, il peut être possible de récupérer le produit par filtrage, distillation ou par d'autres moyens. Les considérations sur la durée de conservation doivent également être prises en compte lors de la prise de décision de ce type. Remarque que les propriétés du produit peuvent changer lors de son utilisation, et qu'un recyclage ou une réutilisation n'est pas toujours possible.</p> <p>NE PAS permettre à l'eau provenant du lavage ou de l'équipement de pénétrer dans les conduits d'eau.</p> <p>Il peut s'avérer nécessaire de collecter toute l'eau de lavage pour un traitement préalable avant l'élimination.</p> <p>Dans tous les cas, une élimination dans les égouts peut-être soumise à des lois et réglementations et ces dernières doivent être prises en compte de manière prioritaire. En cas de doute, contacter l'autorité responsable.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Recycler autant que possible. ▸ Consulter le fabricant pour les options de recyclage ou consulter l'Autorité locale ou régionale de gestion des déchets pour une élimination si aucun traitement adapté ou aucune facilité d'élimination n'a pu être identifié. ▸ Eliminer par: Incinérer dans un appareil approuvé (après l'ajout d'un mélange avec un produit de combustion adapté) ▸ Décontaminer les containers vides. Suivre les consignes de sécurité jusqu'à ce que les containers soient propres et détruits. |
|---|---|

SECTION 14 Informations relatives au transport

Etiquettes nécessaires

| | |
|-----------------------|---|
| |  |
| Polluant marin | aucun |

Transport par terre (TDG)

| | | |
|--|--------------------|------------|
| Numéro ONU | 1133 | |
| Nom d'expédition des Nations unies | ADHÉSIFS; ADHÉSIFS | |
| Classe(s) de danger pour le transport | classe | 3 |
| | Risque Secondaire | Sans Objet |
| Groupe d'emballage | II | |

Adhesive AC

| | | |
|--|--|------------|
| Dangers pour l'environnement | Sans Objet | |
| Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Dispositions particulières | Sans Objet |
| | Limite pour explosifs et indice des quantités limitées | 5 L |
| | Index ERAP | Sans Objet |

Transport aérien (ICAO-IATA / DGR)

| | | |
|--|---|------------|
| Numéro ONU | 1133 | |
| Nom d'expédition des Nations unies | ADHÉSIFS; ADHÉSIFS | |
| Classe(s) de danger pour le transport | Classe ICAO/IATA | 3 |
| | Sous-risque ICAO/IATA | Sans Objet |
| | Code ERG | 3L |
| Groupe d'emballage | II | |
| Dangers pour l'environnement | Sans Objet | |
| Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Dispositions particulières | A3 |
| | Instructions d'emballage pour cargo uniquement | 364 |
| | Maximum Qté / Paquet pour cargo uniquement | 60 L |
| | Instructions d'emballage pour cargo et vaisseaux passagers | 353 |
| | Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet | 5 L |
| | Qté de paquets limités dans avion passager et de cargaison | Y341 |
| | Quantité Limitée Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet | 1 L |

Transport maritime (IMDG-Code / GGVSee)

| | | |
|--|----------------------------|------------|
| Numéro ONU | 1133 | |
| Nom d'expédition des Nations unies | ADHÉSIFS; ADHÉSIFS | |
| Classe(s) de danger pour le transport | Classe IMDG | 3 |
| | IMDG Sous-risque | Sans Objet |
| Groupe d'emballage | II | |
| Dangers pour l'environnement | Sans Objet | |
| Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | N° EMS | F-E, S-D |
| | Dispositions particulières | Sans Objet |
| | Quantités limitées | 5 L |

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Sans Objet

Transport en vrac conformément à l'annexe V et MARPOL Code IMSBC

| Nom du produit | Groupier |
|---|----------------|
| acétate d'éthyle | Pas Disponible |
| peroxyde de dibenzoyl; peroxyde de benzoyl | Pas Disponible |

Transport en vrac conformément aux dispositions du Code ICG

| Nom du produit | Type de navire |
|---|----------------|
| acétate d'éthyle | Pas Disponible |
| peroxyde de dibenzoyl; peroxyde de benzoyl | Pas Disponible |

SECTION 15 Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient toutes les informations requises par le Règlement sur les produits dangereux.

acétate d'éthyle Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS
Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)

Service d'index toxicologique du Canada - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail - SIMDUT SGH

peroxyde de dibenzoyl; peroxyde de benzoyl Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (CIRC) - Agents classés par les Monographies du CIRC
Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS

Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)
Liste internationale OMS de la limite proposée d'exposition professionnelle (VLEP) Les valeurs pour les nanomatériaux manufacturés (MNMS)

état de l'inventaire national

| Inventaire national | Statut |
|--|--|
| Australie - AIIIC / Australie non-utilisation industrielle | Oui |
| Canada - DSL | Oui |
| Canada - NDSL | Non (acétate d'éthyle; peroxyde de dibenzoyl; peroxyde de benzoyl) |
| Chine - IECSC | Oui |
| Europe - EINEC / ELINCS / NLP | Oui |
| Japon - ENCS | Oui |
| Corée - KECI | Oui |
| New Zealand - NZIoC | Oui |
| Philippines - PICCS | Oui |
| É.-U.A. - TSCA | Oui |
| Taiwan - TCSI | Oui |
| Mexico - INSQ | Oui |
| Vietnam - NCI | Oui |
| Russie - FBEPH | Oui |
| Légende: | <i>Oui = Tous les ingrédients figurent dans l'inventaire Non = Un ou plusieurs des ingrédients répertoriés dans le CAS ne figurent pas dans l'inventaire. Ces ingrédients peuvent être exemptés ou devront être enregistrés.</i> |

SECTION 16 Autres informations

| | |
|------------------|------------|
| date de révision | 15/03/2022 |
| date initiale | 13/01/2022 |

autres informations

La classification de la substance et de ses ingrédients provient de sources officielles ainsi que d'une révision indépendante par le comité de classification de Chemwatch à l'aide de références littéraires.

La fiche technique santé-sécurité (SDS) est un outil de communication orienté sur le risque et qui doit être utilisé dans le cadre de la politique d'évaluation du risque. De nombreux facteurs peuvent influencer la diffusion d'information au sujet des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres cadres. Les risques peuvent être déterminés en référence à des Scénarios d'exposition. L'échelle d'usage, la fréquence d'utilisation et les mécanismes techniques disponibles et actuels doivent faire l'objet d'une réflexion poussée.

Définitions et abréviations

- PC—TWA: Concentration admissible - Moyenne pondérée dans le temps
- PC—STEL: Concentration admissible - Limite d'exposition à court terme
- IARC: Centre international de recherche sur le cancer
- ACGIH: Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
- STEL: Limite d'exposition à court terme
- TEEL: Limite d'exposition d'urgence temporaire.
- IDLH: Concentrations immédiatement dangereuses pour la vie ou la santé

Adhesive AC

- ES: Norme d'exposition
- OSF: Facteur de sécurité contre les odeurs
- NOAEL: Niveau sans effet indésirable observé
- LOAEL: Niveau le plus bas d'effets indésirables observés
- TLV: valeur limite du seuil
- LOD: Limite de détection
- OTV: Valeur seuil de l'odeur
- BCF: Facteurs de bioconcentration
- BEI: Indice d'exposition biologique
- AIIC: Inventaire australien des produits chimiques industriels
- DSL: Liste des substances domestiques
- NDSL: Liste des substances non domestiques
- IECSC: Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
- EINECS: Inventaire Européen des Substances Chimiques Commerciales Existantes
- ELINCS: Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées
- NLP: Non plus des polymères
- ENCS: Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles
- KECI: Inventaire coréen des produits chimiques existants
- NZIoC: Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande
- PICCS: Inventaire philippin des produits et substances chimiques
- TSCA: loi sur le contrôle des substances toxiques
- TCSI: Inventaire des substances chimiques de Taïwan
- INSQ: Inventaire national des substances chimiques
- NCI: Inventaire national des produits chimiques
- FBEPH: Registre russe des substances chimiques et biologiques potentiellement dangereuses

Alimenté par AuthorITe, de Chemwatch.